Les Echos.fr

Un français lance le premier fonds européen investi en bitcoin

SOPHIE ROLLAND | Le 22/11 à 18:34 | Mis à jour à 19:46 |













Le français Tobam estime qu'en dépit de sa volatilité, la cryptodevise a toute sa place dans le portefeuille d'un investisseur institutionnel.

Le gestionnaire d'actifs Tobam se lance dans le bitcoin. Il proposera bientôt aux institutionnels d'investir dans la cryptodevise à travers un fonds non réglementé enregistré en France. Il s'agit du premier fonds de ce type en Europe. « Jusqu'ici les investisseurs avaient le choix entre la detention directe ou par le biais de wallets, des plateformes et des exchange traded notes (titre de créance répliquant la performance d'un actif sous-jacent) », explique Yves Choueifaty, fondateur et président de Tobam.

Des avantages en termes de diversification

En dépit de sa forte volatilité, le bitcoin, une fois intégré au portefeuille d'un investisseur institutionnel, offre des avantages en termes de diversification, selon

Tobam. « Nous avons étudié le sujet pendant plus d'un an. Au-delà de l'évidence statistique et de l'intérêt en termes de diversification, le bitcoin nous apparaît comme un objet mathématique présentant les caractéristiques d'un étalon de valeur parfait, puisque non manipulable par une autorité centrale », à la différence d'une devise.

Des capacités technologiques nécessaires

La société de gestion connue pour être à la pointe de l'innovation en matière d'investissement quantitatif affirme avoir développé « des systèmes de cybersécurité et des capacités technologiques [...] à même d'assurer le bon fonctionnement du fonds. » Parmi les opérations spécifiques à cette classe d'actifs particulière, la gestion des « forks ». Lorsque la communauté administrant la devise propose un amendement au fonctionnement de la blockchain sous-tendant la cryptomonnaie qui n'est pas adopté par la majorité de la communauté, de nouvelles cryptomonnaies peuvent apparaître, comme dernièrement le bitcoin cash ou le bitcoin gold. « Cette sorte de dédoublement du bitcoin peut être assimilée à un nouveau type d'opération sur titres », explique Yves Choueifaty.

Une démarche pionnière

Il reste à savoir s'il existe assez d'instruments financiers pour gérer ce type d'actif de façon satisfaisante. Le Chicago Mercantile Exchange (CME) a prévu de mettre en place des contrats à terme (futures) sur le bitcoin d'ici à la fin de l'année. « Nous faisons partie des pionniers et par la création d'un véhicule intermédié sur le bitcoin, nous contribuons à développer un environnement financier complet entre la devise et l'investisseur. »

Le fondateur de Tobam nourrit de grandes ambitions pour son fonds bitcoin. Il souhaiterait qu'il atteigne plusieurs milliards d'euros en quelques années. Les encours de Tobam ont augmenté de 1,5 milliard depuis le début de l'année et atteignent aujourd'hui 9,7 milliards d'euros.

Sophie Rolland